

Lyxor STOXX Europe 600 Travel & Leisure UCITS ETF - Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2024

ACTIONS ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **30,43 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/04/2024**
 Actif géré : **68,01 (millions EUR)**
 Code ISIN : **LU1834988781**
 Type de Réplication : **Synthétique**
 Indice de référence :
100% STOXX EUROPE 600 TRAVEL & LEIS E
 Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
 Date de la première VL : **24/08/2006**
 VL de lancement : (EUR)

Objectif d'investissement

Le Lyxor STOXX Europe 600 Travel & Leisure UCITS ETF - Acc est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence STOXX Europe 600 Travel & Leisure (Net Return) EUR.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

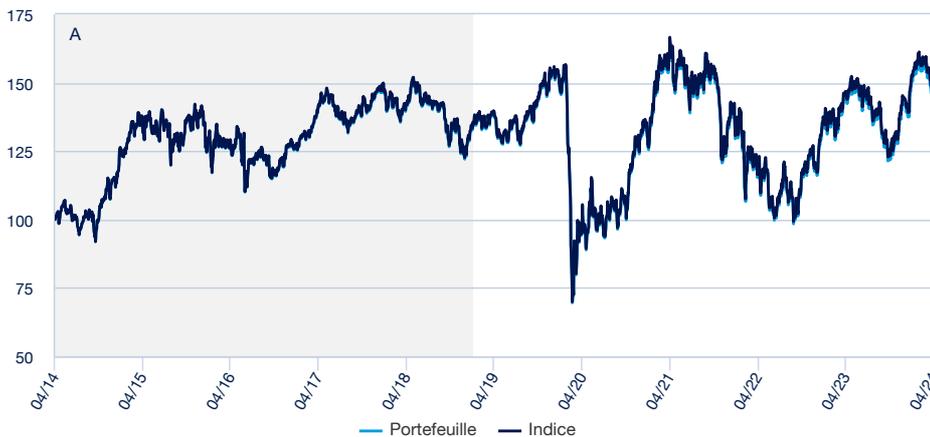
Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.amundiETF.com

- **RISQUE EN CAPITAL** : Les ETF sont des instruments de réplication : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
- **RISQUE DE REPLICATION** : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'Indice et l'efficacité de la réplication du fonds.
- **RISQUE DU SOUS-JACENT** : L'Indice sous-jacent d'un ETF Amundi peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
- **RISQUE DE CHANGE** : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
- **RISQUE DE LIQUIDITE** : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, des teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Until 31/01/2019, the performance of the Fund indicated corresponds to that of the funds LYXOR STOXX EUROPE 600 TRAVEL & LEISURE UCITS ETF (the Absorbed fund). The latter was absorbed by the Fund on 31/01/2019.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 28/03/2024	3 mois 31/01/2024	1 an 28/04/2023	3 ans 30/04/2021	5 ans 30/04/2019	10 ans 30/04/2014
Portefeuille	3,75%	-4,80%	-2,21%	1,68%	-8,86%	7,71%	47,69%
Indice	3,79%	-4,84%	-2,18%	1,90%	-8,39%	8,57%	49,57%
Ecart	-0,05%	0,03%	-0,02%	-0,21%	-0,47%	-0,86%	-1,88%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	22,64%	-14,36%	3,70%	-14,87%	21,73%	-14,38%	15,65%	-9,21%	21,59%	20,45%
Indice	22,96%	-14,29%	3,91%	-14,72%	21,75%	-14,28%	15,73%	-9,11%	21,71%	20,56%
Ecart	-0,32%	-0,07%	-0,20%	-0,15%	-0,02%	-0,10%	-0,08%	-0,10%	-0,12%	-0,11%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans
Volatilité du portefeuille	18,08%	25,17%
Volatilité de l'indice	18,08%	25,17%
Tracking Error ex-post	0,06%	0,07%
Ratio de sharpe	-0,11	-0,18

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. La Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence

ACTIONS ■

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Les STOXX Europe Supersectors sont des indices dérivés du STOXX 600, qui comprend les 600 plus grandes capitalisations d'Europe en terme de capital flottant. Les STOXX Europe Supersectors sont composés des plus grandes compagnies européennes de chacun des 18 Supersectors tels qu'ils sont définis par la classification ICB (Industry Classification Benchmark). La méthodologie de l'indice est disponible sur www.stoxx.com

Caractéristiques (Source : Amundi)

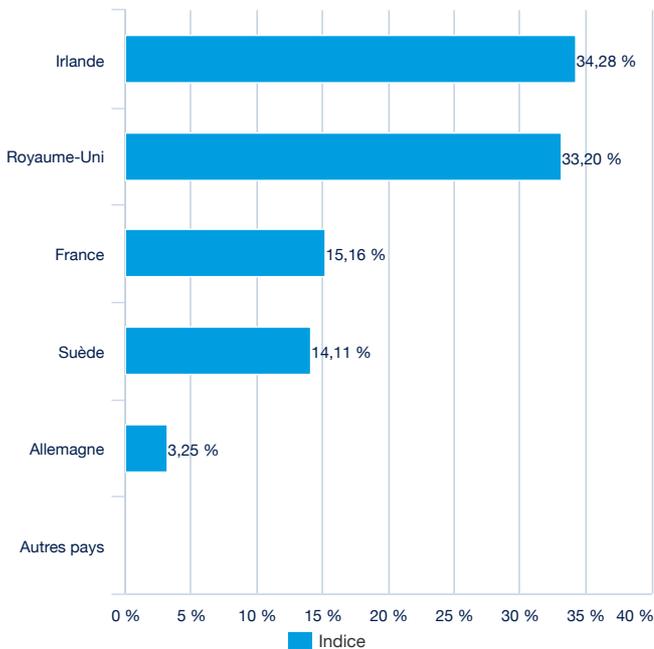
Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**

Nombre de valeurs : **14**

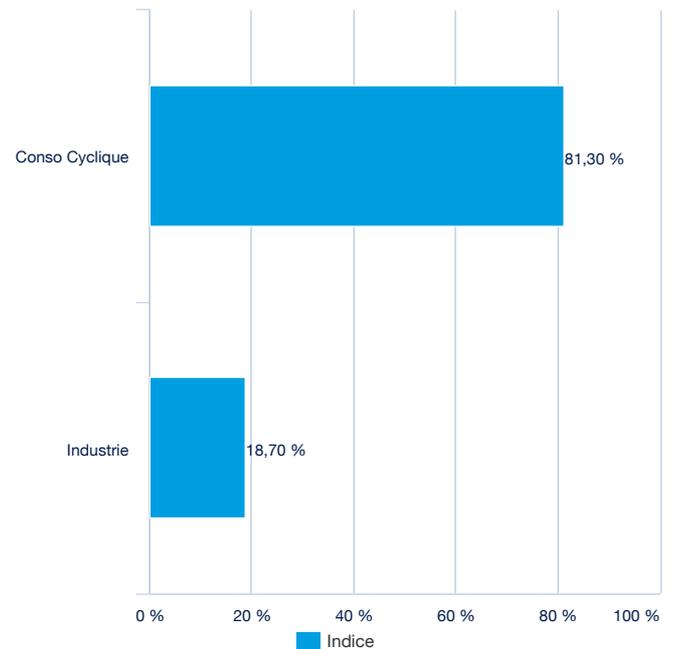
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	24,91%
EVOLUTION AB	14,11%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	12,86%
RYANAIR HOLDINGS IRL	9,37%
ACCOR SA	6,37%
SOLEXO SA	5,58%
WHITBREAD PLC	5,32%
ENTAIN PLC	4,93%
INTL CONSOLD AIRLINES-GBP	4,16%
DEUTSCHE LUFTHANSA	3,25%
Total	90,85%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	TRV	LTVL GY	LYXTRVIV	LTVL.DE	LYXTRVIV
Nyse Euronext Paris	9:00 - 17:30	EUR	TRV	TRV FP	LYXTRVIV	LYXTRV.PA	LYXTRVIV
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	TRV	TRVL IM	LYXTRVIV	TRVL.MI	LYXTRVIV

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE S.A., LUXEMBOURG
Date de création de la classe	31/01/2019
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1834988781
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30%
Frais d'entrée (maximum)	5,00%
Frais de sortie (maximum)	5,00%
Clôture fiscale	Octobre

Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont pas d'autre lien avec le détenteur de licence que la licence qui a été attribuée pour l'indice Lyxor STOXX Europe 600 et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec ce compartiment.

STOXX et ses concédants :

- Ne font aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur les actions du Compartiment qu'ils s'abstiennent également de vendre et de promouvoir ;
- Ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne ce compartiment ou quelque autre titre que ce soit ;
- Ne peuvent être tenus pour responsables ni débiteurs d'une quelconque obligation au titre de l'émission, du nombre ou du prix des actions du Compartiment, et ne prendront aucune décision à cet égard ;
- N'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation du Compartiment ;
- Ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins du Compartiment ou de ses détenteurs d'actions pour déterminer, composer ou calculer l'Indice.

STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité relative au compartiment. Plus particulièrement, STOXX et ses concédants n'accordent aucune garantie de quelque sorte que ce soit, expresse ou implicite, concernant :

- Les résultats devant être obtenus par le compartiment, le détenteur d'actions du Compartiment ou toute personne impliquée dans l'utilisation de l'Indice et des données incluses dans l'indice Lyxor STOXX Europe 600 ;
- L'exactitude ou l'exhaustivité de l'Indice et des données qu'il contient ;
- La négociabilité de l'Indice et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière.

STOXX et ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque erreur, omission ou interruption que ce soit dans l'Indice ou les données qu'il contient. En aucun cas STOXX ne sera tenu pour responsable d'une perte économique, quelle qu'elle soit, y compris toute perte indirecte, même si STOXX a connaissance d'un tel risque. Le contrat de licence entre la Société de gestion et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs d'actions du Compartiment ou d'autres tierces parties.

Avertissement

Le fonds présente un risque de perte en capital non mesurable. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Pour plus de détails concernant les risques et avant tout investissement, consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») et le prospectus de ce fonds, disponibles en français sur simple demande ou sur le site amundiETF.fr. Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables. Amundi ne peut cependant en garantir l'exactitude et se réserve la possibilité de modifier à tout moment les analyses présentées ci-avant. Ce document non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente portant sur le fonds mentionné, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la vente. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. Liste complète des brokers et market makers disponible sur : amundiETF.com. Des frais d'intermédiaires financiers s'appliquent. Amundi Suisse SA est autorisée en Suisse en tant que distributeur de placements collectifs de capitaux. Amundi Suisse SA distribue en Suisse et à partir de la Suisse des placements collectifs de capitaux gérés par Amundi S.A. et /ou Amundi Luxembourg. A ce titre, Amundi Suisse SA informe les investisseurs qu'elle perçoit d'Amundi S.A. et/ ou d'Amundi Luxembourg, une rémunération au sens de l'article 34 al. 2bis de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux. Cette rémunération peut représenter une partie des commissions de gestion prévues dans le prospectus. Toute information complémentaire sur l'existence, la nature et le mode de calcul de la rémunération perçue par Amundi Suisse SA dans le cadre de son activité de distribution en Suisse ou à partir de la Suisse, peut être fournie sur demande écrite adressée à Amundi Suisse SA 6-8 rue de Candolle 1205 Genève Suisse. La distribution de ce fonds en Suisse vise exclusivement des Investisseurs Qualifiés tels que définis dans la LPCC et son ordonnance d'exécution. Le Fonds n'est pas approuvé par la FINMA en vue d'une distribution à des investisseurs non-qualifiés. Les DICI, prospectus, règlements, rapports annuels et/ou semestriels des Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland) SA, route de Signy 35, 1260 Nyon. Dans le cadre de la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège du représentant. CREDIT AGRICOLE (SUISSE) SA, 4 Quai Général-Guisan, 1204 Genève, agit comme service de paiement des Fonds en Suisse.